

Vevey Libre se fait moucher sur le dossier du logement

Conseil communal
Le texte du parti centriste, plaidant pour une gestion du parc locatif communal entièrement sous l'égide de la Ville, a été balayé. Mais les élus réclament un débat

Les vives tensions apparues cette semaine au sein de la Municipalité entre les deux ministres Vevey Libre et les trois autres représentants de l'Exécutif sur la question de la gestion du parc locatif veveysan (*notre édition d'hier*) sont restées sous silence lors du Conseil communal de jeudi soir. Michel Agnant et Jérôme Christen, minorisés dans ce dossier, sont accusés par leurs pairs de n'avoir pas respecté la confidentialité de débats internes à l'Exécutif afin de court-circuiter le processus. Les intéressés réfutent catégoriquement.

L'assemblée délibérante a tout de même envoyé un signe clair jeudi soir en balayant à une large majorité la proposition d'entrer en matière sur un texte de Vevey Libre. Celui-ci réclamait que la gestion des biens locatifs de la Ville reste entièrement en mains communales. Il n'aura au final même pas été débattu. «Nous voulions savoir, nous sommes fixés: les deux tiers du Conseil l'ont refusée et ainsi montré dans quelle direction nous allions. Nous en prenons acte», a admis Francis Baud, président de Vevey Libre.

Ce vote sanction, qui a porté tant sur la forme que sur le contenu, laisse apparaître une majorité claire en faveur du modèle préconisé par la Municipalité, à savoir une gestion confiée à la Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL) pour les aspects techniques et une gouvernance en mains municipales. Or, Vevey

Libre plaide de longue date pour une internalisation complète. Michel Agnant, en charge du Logement, se retrouve donc dans la position inconfortable de devoir défendre une variante que son parti ne cautionne pas, respect de la collégialité oblige.

La collégialité, il en a été pas mal question cette semaine. Pour rappel, la syndique Verte Elina Leimgruber, le socialiste Lionel Girardin et le PLR Etienne Rivier se sont distancés mardi de leurs homologues de Vevey Libre par un communiqué signé à trois, officialisant la position municipale votée le 5 octobre. Vevey Libre y est allé de sa propre salve quelques heures plus tard pour dénoncer «une tentative de manipulation qui vise à mettre à mal un processus relevant des prérogatives du Conseil communal».

Ce dernier a au contraire rappelé jeudi que la décision est de compétence municipale. Bastien Schobinger (UDC) a en outre qualifié la démarche de Vevey Libre de «curieuse manière de faire».

Il n'en a pas moins appelé à se pencher sur le fond, et notamment les aspects financiers. Cet appel au débat a été soutenu par Alain Gonthier (Décroissance-Alternatives), à qui il n'aurait pas déplu d'en découdre immédiatement: «J'ai l'impression que le Conseil s'est autocensuré sur un dossier majeur.»

L'écu, comme d'autres, a aussi rappelé le postulat socialiste d'Isabel Jerbia «Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier», déposé en octobre 2016: «À quand une réponse de la Municipalité?» Antoine Stubi (les Verts) a appuyé la demande en exigeant une réponse lors du Conseil communal de décembre. Le rendez-vous pour un vrai débat est-il formellement pris? **K.D.M.**